



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E138067

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2023

ÉDITÉ LE 01/06/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COLMAR 2014B458

Siret : 802 997 098 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 77509505

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 77509505

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : KAISER FRERES

9 RUE DU STADE  
68570 OSENBACH

Téléphone : 06 08 66 71 38

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : info@kaiser-freres.fr

Responsabilité légale :

KAISER MANUEL CO-GÉRANT / KAISER STEPHANE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/07/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	25/01/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	25/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.